

# Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

Présentation au  
congrès INFRA du CÉRIU

8 novembre 2011



*Affaires municipales,  
Régions et Occupation  
du territoire*

Québec 

# PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. POURQUOI UNE STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE ?
2. RÉSUMÉ DE LA STRATÉGIE
3. PROCHAINES ÉTAPES IMPORTANTES



# 1. POURQUOI UNE STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE ?

Au Québec, les volumes d'eau produits par personne sont plus élevés de 35 % par rapport au Canada et de plus de 60% par rapport à l'Ontario.



## Conséquences

Utilisation abusive de la ressource.

Construction inutile de nouveaux ouvrages ou leur surdimensionnement

Hausse des coûts d'exploitation

## 2. RÉSUMÉ DE LA STRATÉGIE

### ➤ Objectifs de la stratégie

1. Pour avril 2017, réduire de 20% la quantité d'eau distribuée moyenne par personne pour née



## 2. RÉSUMÉ DE LA STRATÉGIE

### ➤ Objectifs de la stratégie

(suite) Pour avril 2017, réduire le taux de fuites à un maximum de :

- 20% du volume d'eau distribué
- 15 mètres cubes par jour par kilomètre de conduite.

### ➤ Clientèles visées

La stratégie vise tous les usagers qui prélèvent de l'eau à partir d'un système municipal de distribution d'eau.

### ➤ En quoi consiste la stratégie?

La Stratégie c'est :

- 5 mesures s'adressant aux municipalités.
- 5 engagements gouvernementaux.

## 5 mesures s'adressant

1. À ~~partir de 2012~~, produire un état de la situation et un plan d'action, incluant une identification des mesures d'économie d'eau et une réglementation sur l'eau potable.
2. À **partir de 2012**, produire un bilan de l'usage de l'eau, mesurer l'eau distribuée et, si requis, un programme de détection et de réparation de fuites.
3. À **partir de 2014**, si les objectifs ne sont pas atteints, installer des compteurs d'eau dans le secteur non résidentiel.
4. À **partir de 2017**, si les objectifs ne sont pas atteints, instaurer une tarification adéquate.
5. À **partir de 2012**, présenter un rapport annuel sur la gestion de l'eau au Conseil municipal.

## 5 engagements du gouvernement

1. Rendre conditionnelle l'attribution de toute aide financière pour les projets d'infrastructures d'eau à l'adoption de mesures d'économies d'eau et de réduction des fuites de la part des municipalités.
2. Réviser le Code de construction pour interdire l'installation d'accessoires et d'équipements surconsommant l'eau.
3. Instaurer une politique d'économie d'eau potable dans les immeubles gouvernementaux et ceux des réseaux de la santé et de l'éducation.
4. Produire des guides et des outils afin d'accompagner les municipalités.
5. Mettre en place un comité de suivi et diffuser les résultats.



## 2. RÉSUMÉ DE LA STRATÉGIE

### ➤ Économies

#### engendrées

En plus de mieux gérer la ressource, une réduction de 20 % de la consommation pourrait représenter sur 20 ans des économies brutes pour l'ensemble du Québec de l'ordre de...

**2 milliards de**



## 2. RÉSUMÉ DE LA STRATÉGIE

### ➤ Plan d'action pour la mise en œuvre de

*Les actions prioritaires de ce plan d'action sont :*

- Communiquer efficacement la Stratégie.
- Mettre en place un comité de suivi municipal et interministériel.
- Mettre en place un comité technique pour supporter et conseiller.
- Préparer et diffuser les guides et modèles de document facilitant la mise en œuvre de la Stratégie :
  - Guide L'économie d'eau et les municipalités;
  - Formulaire de l'usage de l'eau;
  - Modèle de réglementation municipale sur l'usage de l'eau potable;
  - Autres documents selon les besoins.





## 2. RÉSUMÉ DE LA STRATÉGIE

### ➤ Plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie (suite)

– Réaliser l'étude économique sur l'impact de la tarification de l'eau.

- ❑ Établir des modèles de tarification adéquate.
- ❑ S'assurer de la mise en place des mesures d'économie d'eau dans les institutions.
  - Projet pilote avec le CTE et les institutions;
  - Formulaire de l'usage de l'eau pour les institutions;
  - Sensibilisation auprès du personnel et de la clientèle;
  - Programme éducatif adapté;
  - Si requis, suivre l'installation de compteurs, en collaboration avec les ministères et municipalités.

## 2. RÉSUMÉ DE LA STRATÉGIE

### ➤ Plan d'action pour la mise en œuvre de

S'assurer de la révision du code de construction.

### la Stratégie (suite)

Interdiction recommandée	Date d'application
Mise en vente des robinets d'éviers consommant plus de 8,3 litres/min	2008-10
Mise en vente des pommes de douche de plus de 9,5 litres/min	2008-10
Mise en vente des toilettes de plus de 6 litre/chasse	Recommandée pour 2012
Installation des modèles d'urinoirs de plus de 1,9 litres/chasse	Recommandée pour 2012
Installation des urinoirs à chasse automatique	Recommandée pour 2012
Installation des broyeurs à déchets	Recommandée pour 2012




## 2. RÉSUMÉ DE LA STRATÉGIE

- Plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie (suite) une certification pour reconnaître les municipalités performantes.

Les critères d'évaluation qui pourraient être retenus sont :

- Gestion efficace de la ressource;
- Adoption de bonnes pratiques;
- Adoption de comportements éco responsables;
- Adoption de politiques internes d'économie d'eau potable;
- Réalisation de bilans et de rapports annuels.

### 3. PROCHAINES ÉTAPES IMPORTANTES

- 
- **Automne 2011** : Formation conjointe MAMROT-UMQ-FQM sur la mise en œuvre de la Stratégie et sur l'utilisation du formulaire de l'usage de l'eau.
  - **De septembre 2011 à mars 2012** : Assistance technique, au besoin, auprès des municipalités.
  - **Avril 2012** : Date limite pour présenter le bilan sur l'usage de l'eau.
  - **Mai 2012** : Publication des résultats pour l'ensemble du Québec.



## INFORMATION

*Pour nous visiter :*

[www.mamrot.gouv.qc.ca](http://www.mamrot.gouv.qc.ca)

[/grands-dossiers](#)

[/strategie-quebecoise-](#)

Suivez-nous sur  
**facebook**

[/strategie-quebecoise-](#)

[www.facebook.com/E](http://www.facebook.com/E)

[AUtrement](#)

[QUESTIONS](#)



Affaires municipales,  
Régions et Occupation  
du territoire

Québec 